

RETRAITES : UN ENJEU POLITIQUE MAJEUR.

Le candidat Macron avait promis de supprimer tous les régimes de retraite, de les remplacer par un régime à points, commun à tout le monde sans exception, qui respecterait le principe suivant : « *Un euro cotisé donne les mêmes droits, quel que soit le moment où il a été versé, quel que soit le statut de celui qui a cotisé* ». En le mettant en place, le gouvernement Macron-Philippe s'attaque une fois de plus à nos conquies.

TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR GAGNER MOINS.

L'objectif majeur est budgétaire : maintenir la part du PIB consacrée aux retraites en dessous de la barre des 14%. Pour cela, il faut baisser les pensions plus vite, environ de 20 à 30 %, et pousser l'âge réel de la retraite vers 64 ou 65 ans, avec un âge cible de 64 ans au lieu de 62.



LA RETRAITE PAR POINTS, COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Impossible de connaître le montant des pensions : Les salarié-e-s cotisent toutes et tous à un même pourcentage de leur salaire, ce qui leur permet d'acheter des points tout au long de leur vie professionnelle. La contrepartie monétaire de ces points n'est connue qu'à la date de liquidation, en fonction de la valeur du point à cette date. Chaque salarié-e ne connaîtra le montant de sa pension que l'année de son départ, en fonction de ses points et surtout de la valeur du point cette année-là.

Le calcul se fera sur l'ensemble de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années pour le privé ou les 6 derniers mois pour les fonctionnaires. Il fait entrer dans le calcul les années les plus mauvaises, les périodes non travaillées et entraîne donc une baisse de la pension. Le système à points reproduit les inégalités de la vie active, à l'inverse du système par annuités qui les réduit en ne comptant que les meilleures années.



SOLIDARITÉS MENACÉES DE FORTES DIMINUTIONS, REPRODUCTION DES INÉGALITÉS.

Aujourd'hui, 15 millions de retraités sur les 16 millions que compte le pays, bénéficient d'au moins un dispositif de solidarité. Environ 24 % de la masse des pensions permet d'accorder des droits à des salarié-es qui n'ont pas pu cotiser pendant certaines périodes (maternité, maladie, invalidité, chômage indemnisé). D'autres bénéficient d'une majoration de durée d'assurance, pour avoir élevé un enfant ou encore d'une retraite anticipée au titre de la pénibilité. A cela s'ajoute un montant qui équivaut à 12 % du montant global des pensions, permettant de payer 4,4 millions de pensions de reversions (en grande partie à des femmes en moyenne à l'âge de 75 ans), dont 1,1 million de personnes n'ayant jamais cotisé.

Or, le principe du système à points, c'est « *1 € versé donne les mêmes droits à tout le monde* ». Celui qui ne verse pas ne reçoit rien. Ce serait chacun pour soi et les inégalités de carrière (faible salaire, chômage, précarité, temps partiel subi, maladie ...) seraient reproduites pendant la retraite, la solidarité du système n'étant qu'une correction aux mains du gouvernement.

**TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !
DISCUTONS DÈS MAINTENANT DES SUITES.**

Calculez vos pertes de pension avec la réforme Macron-Delevoe

ADJAENES et ATRF catégorie C

Pour une carrière commençant à 22 ans,
un passage au 2ème grade à 39 ans, et au 3ème grade à 55 ans

Age de départ en retraite	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
pension nette aujourd'hui	1 196 €	1 269 €	1 404 €	1 513 €	1 588 €	1 664 €
pension nette réforme Macron	916 €	999 €	1 086 €	1 176 €	1 270 €	1 366 €
perte	-280 €	-270 €	-318 €	-337 €	-318 €	-298 €

SAENES et TRF catégorie B

Pour une carrière commençant à 22 ans,
un passage au 2ème grade à 39 ans, et au 3ème grade à 55 ans

Age de départ en retraite	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
pension nette aujourd'hui	1 393 €	1 562 €	1 689 €	1 820 €	1 971 €	2 065 €
pension nette réforme Macron	1 162 €	1 269 €	1 381 €	1 498 €	1 620 €	1 746 €
perte	-231 €	-293 €	-308 €	-322 €	-351 €	-319 €

AAENES et ITRF à taux de primes moyen

Pour une carrière commençant à 22 ans,
un passage au 2ème grade à 49 ans

Age de départ en retraite	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
pension nette aujourd'hui	2 076 €	2 253 €	2 436 €	2 626 €	2 757 €	2 888 €
pension nette réforme Macron	1 614 €	1 765 €	1 923 €	2 087 €	2 258 €	2 435 €
perte	-462 €	-488 €	-513 €	-539 €	-499 €	-453 €

AAENES et ITRF à taux de primes fort

Pour une carrière commençant à 22 ans,
un passage au 2ème grade à 49 ans

Age de départ en retraite	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
pension nette aujourd'hui	2 076 €	2 253 €	2 436 €	2 626 €	2 757 €	2 888 €
pension nette réforme Macron	1 862 €	2 037 €	2 219 €	2 408 €	2 605 €	2 809 €
perte	-214 €	-216 €	-217 €	-218 €	-152 €	-79 €

Enseignants 2nd degré (ex : certifié, PLP)

Pour une carrière commençant à 24 ans,
un passage au 2ème grade à 51 ans

Age de départ en retraite	62 ans	63 ans	64 ans	65 ans	66 ans	67 ans
pension nette aujourd'hui	1 740 €	1 905 €	2 076 €	2 253 €	2 436 €	2 626 €
pension nette réforme Macron	1 314 €	1 440 €	1 572 €	1 709 €	1 851 €	1 999 €
perte	-426 €	-465 €	-504 €	-544 €	-585 €	-627 €

Source : calculs UFSE-CGT - simulation pour la génération 1973 avec 43 ans de durée d'assurance (valeur du point d'indice 4.6860 euros - indice terminal du grade)

Luttons pour nos retraites !



RETRAITES :

LES PETITS MENSONGES DE MACRON.

Macron, Philippe et Delevoye nous parlent d'un système de retraites à bout de souffle qu'il faut sauver, d'une égalité entre salarié-e-s qui n'existe pas dans le système actuel. C'est une vaste excuse pour présenter un projet de loi qui va s'attaquer une fois de plus à nos conquits.

MACRON NOUS DIT QUE LE SYSTÈME ACTUEL EST À BOUT DE SOUFFLE.

Non, il est même à l'équilibre financier (*le léger déficit résulte des dernières mesures gouvernementales qui ont privé la protection sociale de ressources*). Il reste l'un des plus performants au monde. Il permet d'afficher le taux de pauvreté relatif le plus faible de l'OCDE. A l'inverse, tous les pays qui ont mis en place un système à points ont vu le niveau des pensions baisser. Ce n'est pas le principe solidaire du système qui est en question mais celui de son financement. En d'autres termes, la question de la répartition des richesses.

MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET EST «FÉMINISTE».

Faux : la réforme ne corrige pas les inégalités de salaire entre les femmes et les hommes, ni ne corrigent les injustices qui touchent les carrières des femmes. Un système à points - où le niveau de la pension est étroitement lié au salaire - est par nature injuste envers les personnes qui ont de plus petits salaires, qui subissent des temps partiels ou qui connaissent des interruptions de carrière: or, dans chacune de ces situations, les femmes sont surreprésentées.



MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET EST FAIT POUR SAUVER LE SYSTÈME PAR RÉPARTITION.

Faux, un système par répartition ne peut pas faire faillite contrairement à un système par capitalisation. Ce sont les exonérations accordées aux employeurs qui mettent en difficulté le financement du système. Le gouvernement veut encore limiter les ressources de son financement. C'est la proposition la plus importante de cette réforme: bloquer le niveau de financement des retraites à 14 % du PIB. Avec cette proposition, la contre-réforme programme le recul de l'âge de départ et la baisse des pensions. Elle incite ceux qui en ont les moyens à recourir à l'épargne retraite. La baisse des taux d'intérêts sur les marchés financiers démontre la fragilité d'un système par capitalisation. Le projet Delevoye met en danger le système par répartition.

MACRON NOUS DIT QUE SON PROJET OFFRE PLUS DE LISIBILITÉ.

Non, dans un système à points, la valeur exacte du point n'est connue qu'au moment de liquider sa retraite et pourra fluctuer pendant notre retraite et modifier le montant de la pension. Du coup, il est impossible de se projeter sur le niveau de pension dont on disposera. De plus, la valeur du point sera soumise aux aléas de la conjoncture politique, économique et démographique. En terme de garantie et de lisibilité, il y a mieux.

FINANCER UN RÉGIME PAR RÉPARTITION, C'EST POSSIBLE.

MODIFIONS LA RÉPARTITION DES RICHESSES :

- le Conseil d'orientation des retraites (COR) estime que la baisse du taux de chômage à 7,4 % à l'horizon 2022 permettrait de dégager des ressources à hauteur de 0,4 point de PIB (près de 10 milliards d'euros).
- une augmentation des salaires de 3,5 % dégagerait immédiatement 6,5 milliards d'euros pour financer les retraites.
- L'augmentation du point fonction publique rapporterait 6 milliards d'euros.
- L'égalité salariale femmes / hommes rapporterait 5,5 milliards d'euros (source Cnav).
- La seule instauration d'un malus sur les emplois précaires rapporterait 10 milliards d'euros. Ca laisse imaginer ce que pourrait rapporter la création d'emplois stables au lieu de la précarité.

MODERNISONS LA FISCALITÉ DU CAPITAL

La CGT propose de créer une contribution sociale sur les énormes revenus financiers distribués aux actionnaires par les entreprises, à un taux équivalent aux cotisations employeurs sur les salaires. Cette contribution pourrait rapporter 30 milliards d'euros. Lutter véritablement contre l'évasion fiscale et sociale rapporterait plusieurs dizaines de milliards d'euros.

DE L'ARGENT, IL Y EN A !

En 2018, les entreprises du CAC 40 ont réalisé près de 94 milliards d'euros de profit.

SUPPRIMONS LES EXONÉRATIONS SOCIALES

Les lois de financement de la Sécurité sociale pour 2018 et 2019 ont augmenté massivement les exonérations de cotisations sociales. La suppression de ces exonérations permettrait de dégager près de 20 milliards d'euros pour financer les retraites.

Soumettre à cotisations sociales l'intéressement, la participation, l'épargne salariale et l'épargne retraite rapporterait 10 milliards d'euros, qui pourraient être affectés aux retraites.



**Novembre-décembre 1995 :
les grévistes font reculer Chirac et
Juppé**

La mobilisation des travailleurs a fait reculer le gouvernement pour conserver le maintien de la règle des 6 derniers mois de salaire pour le calcul des pensions des fonctionnaires

Notre mobilisation contre la contre-réforme des retraites est déterminante pour l'avenir de notre système de protection sociale. Nous sommes confrontés à un choix fondamental: la solidarité ou l'individualisme. La question des retraites est un enjeu crucial dans la définition de la société à venir.

Nous devons nous mobiliser partout pour informer les salariés des enjeux derrière les discours de façade du gouvernement et pour gagner leur implication dans la grève à venir. Pour construire la mobilisation puissante dont on a absolument besoin, l'engagement de tous est indispensable : jeunes, retraités, salariés, citoyens, organisations politiques et syndicales. Tous sur le pont !

TOUS EN GRÈVE LE 5 DÉCEMBRE !

DISCUTONS SUITES RAPIDES ET RECONDUCTION..

Luttons pour nos retraites !